

## Michel Husson

Économiste

# La voie étroite de la contre-expertise économique

*Depuis une bonne dizaine d'années, se développe en France une pratique de « contre-expertise militante » sur les questions économiques et sociales. On en retracera ici la généalogie, pour montrer les problèmes spécifiques de cette pratique.*

### Face à la dictature du discours économique

Le développement de lieux relativement autonomes de contre-expertise s'explique par plusieurs facteurs. Le premier est le tournant vers la rigueur pris par la gauche au début des années 1980 : il est présenté comme la seule manière possible de prendre en compte les contraintes économiques (notamment la contrainte extérieure). C'est à ce moment que le discours économique s'installe comme le principal instrument de légitimation de tous les renoncements, présentés comme de nécessaires adaptations.

La décennie 1980 voit aussi se distendre les liens entre intellectuels et organisations. En témoigne notamment la perte d'influence de la CFDT, jusqu'alors capable de polariser le champ intellectuel. De la même manière, la prise de distance de la CGT à l'égard du PCF a fait progressivement apparaître un besoin d'élaboration autonome.

À la fin de la traversée du désert qu'aura représenté cette décennie, les exclusives tendent à s'estomper et plusieurs réseaux apparaissent, comme par exemple la revue *Collectif* qui réfléchit sur le renouveau du syndicalisme en associant militants et chercheurs. Un mouvement comme le DAL avait depuis longtemps, sur un thème spécifique, associé avec succès des experts, juristes en l'occurrence. Mais c'est sans doute la création d'AC! (Agir ensemble contre le chômage) qui est la plus révélatrice de cette dynamique : le concept est présenté en juin 1993 lors d'un week-end de réflexion du réseau Collectif et le mouvement est ensuite lancé à l'automne pour déboucher sur la Marche

contre le chômage au printemps 1994. À l'origine, AC! associait des syndicats, des associations, des chercheurs, autour d'un appel qui dénonce les politiques libérales et met en avant un programme associant réduction de la durée du travail et mesures d'urgence pour les chômeurs.

Ce même schéma va s'incarner lors du mouvement contre les réformes Juppé à l'automne 1995 et conduira au lancement des États généraux du mouvement social, qui ne réussiront pas à s'installer dans la durée. L'aspiration dont était porteur ce projet va s'incarner par exemple dans l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, et se retrouve ensuite dans la création des deux principaux lieux de contre-expertise que sont aujourd'hui la Fondation Copernic et Attac. Ce ne sont évidemment pas les seuls, car il existe un grand nombre de réseaux plus spécialisés, comme le RAI (Réseau d'alerte sur les inégalités) ou les États généraux de la santé.

### Les apories de la contre-expertise

Le premier obstacle auquel se heurte la contre-expertise est évidemment la domination de l'idéologie néolibérale, qui s'appuie notamment sur la légitimité tirée de sa référence constante à la science économique. L'économie est une science, et elle progresse comme toute autre science (par exemple la physique). Dans une tribune parue dans *Libération* le 26 mars 1998, Charles Wyplosz expliquait ainsi que les connaissances en économie, au temps de Marx et Malthus, « étaient, par rapport à ce que nous savons aujourd'hui, ce que l'automobile de Cugnot était par rapport à nos formules <sup>1</sup> ». Les progrès de la science ont permis de grandes avancées : « on sait, par exemple, que le chômage est dû en partie à un coût du travail trop élevé, que le système de retraites par répartition, dit "à la française" est intenable dans notre contexte démographique, qu'une pression fiscale proche de 50 % du PIB est source de régression économique et sociale, et bien d'autres choses. On le sait parce qu'il existe un corps théorique mille fois confronté à la réalité, au moyen de travaux statistiques poussés ».

Ces prétentions ne se cantonnent évidemment pas aux sphères académiques. La domination de l'économie dominante passe par la mobilisation de véritables « appareils idéologiques d'État ». Des institutions comme l'OCDE, le FMI ou la Commission européenne, disposent de bataillons d'économistes et de moyens considérables pour alimenter et renouveler en permanence le fonds argumentaire libéral.

La première tâche des contre-experts est donc de mettre en doute la validité scientifique des productions de ces institutions. D'un certain point de vue, c'est une tâche relativement aisée, dans la mesure où ces études reposent sur des biais et des approximations facilement identifiables. Il serait intéressant de dresser un catalogue de toutes ces erreurs et artefacts, mais on s'en tien-

dra ici à un exemple précis, assez révélateur des divers dispositifs en œuvre. En 2000, la revue de l'Insee publie un article<sup>1</sup> qui établit que la moitié des chômeurs le sont volontairement, en raison d'un arbitrage entre allocations et revenu d'activité. Le Smic jouerait un rôle essentiel dans cet arbitrage, de telle sorte que les auteurs chiffrent à 290 000 le nombre de pertes d'emplois engendrées par une hausse du Smic de 10 %.

Les syndicats de l'Insee ont immédiatement réagi à cette publication qui procurait un label de scientificité à ce qui n'était jusque-là qu'un obscur document de travail. Cette intervention à caractère exceptionnel a eu peu d'impact médiatique : les syndicats étaient *a priori* suspects de ne pas accepter des résultats qui ne leur plaisaient pas alors qu'ils insistaient pourtant sur le fait que cette réaction était motivée par les faiblesses méthodologiques de l'article. Mais ils n'étaient pas en tant que tels habilités à intervenir sur ce registre. C'était donc aux contre-experts de prendre la suite. Deux articles critiques ont été publiés un peu plus tard dans les revues de l'Ires et de l'OFCE, suivis d'une tribune commune dans *Le Monde*. Ils ont par ailleurs donné lieu à une polémique semi-publique avec les auteurs de l'article incriminé.

Le bilan mitigé de cette opération montre que l'exercice de la critique est en quelque sorte une tâche impossible. Elle doit remplir en même temps deux fonctions difficiles à combiner. La première est de porter une critique que l'on peut qualifier d'interne, et qui se situe au même degré de scientificité que son objet. Sinon, elle serait immédiatement récusée comme une réaction partisane et obscurantiste refusant les implications d'une démonstration scientifique. Cette ligne de défense est d'autant plus forte que les économistes libéraux pensent sincèrement faire œuvre scientifique et établir des lois aussi incontournables que celles de la physique. Mettre en cause l'idée selon laquelle les augmentations de salaires freinent l'emploi est à leurs yeux aussi absurde que de faire des manifestations pour dénoncer la chute des corps. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de lois scientifiques que l'on doit prendre comme telles, et vouloir augmenter les salaires pour créer des emplois serait aussi irrationnel que de se jeter par la fenêtre en espérant voler. Certains de ces économistes peuvent donc être de gauche mais se sentent d'autant plus porteurs, en tant que savants, de la responsabilité consistant à prévenir de telles erreurs.

Chloé Mirau<sup>2</sup> a donné un récit détaillé de cette affaire. Elle conclut au peu d'efficacité de la critique interne : « M. Husson et H. Sterdyniak démontrent la faiblesse des chiffres avancés par G. Laroque et B. Salanié concernant les conséquences de l'existence ou de la suppression du Smic. Leur argumentation, une fois de plus, est sérieuse, logique, rigoureuse et, surtout, profondément économique. La polémique politique est précautionneusement évitée. » On peut être d'accord avec cette appréciation : le projet était bien de critiquer

les fondements économiques de l'analyse. En revanche, il n'est pas possible de la suivre quand elle affirme qu'il « aurait été simple de dénoncer cette vision de la société, qui va jusqu'à remettre en question le salaire minimum, l'un des piliers du pacte social dans une société capitaliste ». Bien sûr ce n'est pas compliqué, mais ce que l'on gagne en clarté idéologique, on risque de le perdre du côté de la remise en cause du discours de la « science ».

On peut prendre un autre exemple pour montrer comment fonctionne le dispositif, à partir d'une tribune discutant une étude fréquemment citée au moment du CPE<sup>3</sup>. Cette critique était plus vigoureuse, moins « interne » à tel point que la rédaction du *Monde de l'économie* avait demandé par avance une réponse aux auteurs mis en cause. Leur tactique est alors assez simple, puisqu'elle consiste à s'offusquer de l'emploi de l'adjectif « libéral » qui est pris comme une mise en cause idéologique : ce prétexte leur permettait, en invoquant la neutralité scientifique, de ne pas répondre aux objections très précises qui leur avaient été faites.

### La chaîne de production libérale

Ces expériences montrent que l'appareil scientifico-idéologique libéral fonctionne comme une chaîne de production. À un bout de cette chaîne, on trouve les études scientifiques sophistiquées et parfois prudentes, et à l'autre bout des recommandations très concrètes de politique économique. Un exemple déjà ancien permet de décrire ce mode de production. Au départ, il y a un article scientifique<sup>4</sup> dont les conclusions sont extraordinairement prudentes : « il s'avère très difficile d'obtenir des estimations fiables de l'incidence des salaires réels sur l'emploi des jeunes et des adultes. Les résultats dont on dispose font néanmoins entrevoir des élasticités à long terme de l'emploi des jeunes par rapport au salaire minimum de l'ordre de -0,1 à -0,2, analogues aux chiffres fournis par les études nord-américaines, et de l'ordre de zéro pour l'emploi des adultes ».

Ce résumé condense tous les biais d'une science sans conscience. Les études précédentes ne fournissant pas les résultats escomptés, on cherche une approche différente, et c'est bien à cela que se résume l'innovation en science économique. Sans succès : « il s'avère très difficile d'obtenir des estimations fiables ». Mais qu'à cela ne tienne, les résultats font malgré tout « entrevoir » ce que l'on cherchait. Et, comme tout cela est plutôt de l'ordre du non-résultat, on se rassure en se raccrochant aux « chiffres fournis par les études nord-américaines ». Un peu plus tard, l'OCDE publie son *Étude économique* consacrée à la France, où l'on peut lire : « il semblerait que l'augmentation de la valeur relative du Smic observée dans les années quatre-vingt ait entraîné une diminution de l'emploi, en particulier pour les jeunes (Bazen & Martin 1991) et les travailleurs peu qualifiés ». Le doute initial est remplacé par une semi-affirmation

et par une distorsion d'importance puisque l'étude initiale ne parle que des jeunes et pas du tout des travailleurs peu qualifiés. Puis la presse économique s'empare de l'affaire. Le 8 juin 1991, *Le Monde* en fait sa une (« L'OCDE critique le niveau trop élevé du Smic ») suivie, quelques jours plus tard, d'un éditorial de son directeur, Jacques Lesourne, qui disserte sur « Le Smic et la morale » et propose de « réduire très sensiblement le Smic, au moins pour les jeunes ». Un peu plus tard, *L'Expansion* résume la situation : « Paru au printemps [l'article de Bazen et Martin], abondamment répercuté par Bercy, énonce qu'une hausse de 10 % du Smic pourrait accroître de 2 % le chômage des jeunes. » Tout se passe donc comme si le produit fini, à savoir la proposition de créer un Smic-jeunes, n'était que la traduction en termes simples et opérationnels de travaux scientifiques établissant avec rigueur la rationalité de ce choix. Pourtant l'étude initiale était fragile et baignait dans l'absurdité la plus complète, puisqu'elle disait qu'une hausse du Smic n'avait d'effet que sur l'emploi des jeunes mais pas sur celui des adultes. Ces critiques ont été faites à l'époque<sup>5</sup> sans qu'aucune réponse n'y ait été apportée par les auteurs de l'étude (sauf sur des points secondaires). On retrouve ici la relative inocuité d'une critique technique, alors même que c'est la référence à l'étude technique qui fonde la légitimité politique des recommandations néolibérales.

### La demande d'alternative

Face à un discours dominant qui articule de manière efficace recommandations concrètes et justifications scientifiques, la seconde grande difficulté de la contre-expertise vient de ce qu'elle ne peut se borner à un point de vue critique, et qu'elle est sommée de faire des propositions alternatives. La question est évidemment légitime mais soulève deux problèmes, l'un d'ordre pratique (le manque de temps et de place dans les lieux où on peut faire passer un discours critique) et l'autre plus général.

Il faut ici dire quelque mot d'une tendance de l'économie dominante qui, depuis une bonne vingtaine d'années, se déplace de la macroéconomie vers des approches partielles. Cela se manifeste dans tous les registres : modèles théoriques, méthodes d'investigation empiriques, fonctionnement institutionnel. Pour aller vite, on passe de modèles macroéconomiques à des modèles partiels ou à une économétrie de panels, et l'approche globale est de plus en plus abandonnée, y compris dans le secteur public. Cette dérive conduit à ne plus du tout poser un certain type de problèmes économiques. On va par exemple déployer tous les moyens disponibles pour montrer qu'une baisse du salaire favorise l'embauche, mais on omet de se demander ce qu'elle peut avoir comme conséquence sur la consommation, donc sur l'activité et sur l'emploi. Le volet macroéconomique du discours se limite à l'idée qu'une

hausse des salaires est mauvaise pour la compétitivité et donc l'emploi. La difficulté découle alors du fait que les alternatives opposent aux analyses locales des programmes libéraux (baisser le salaire pour créer des emplois) des solutions globales, par exemple la réduction du temps de travail. Il y a là une véritable faiblesse qui se manifeste particulièrement dans le cas des résistances aux licenciements. Face à un plan social annoncé, à une délocalisation, il n'existe pas en général de « contre-propositions industrielles » capables de sauvegarder l'emploi au niveau d'une entreprise soumise aux lois de la concurrence. Cela ne veut pas dire que les contre-experts ne peuvent intervenir pour critiquer les choix d'une direction d'entreprise et montrer que d'autres choix étaient possibles. Ces élaborations font partie de l'arsenal de la lutte mais ne peuvent conduire qu'à d'amères illusions si l'on n'inscrit pas la résistance légitime dans un projet alternatif beaucoup plus global qui remette en cause les mécanismes de la concurrence capitaliste<sup>6</sup>.

La contre-expertise est donc un travail de Sisyphe, constamment remis en cause, mais l'appréciation lucide des difficultés et des obstacles ne doit pas conduire à une forme de défaitisme. Encore une fois, l'économie dominante ne domine pas en raison de sa capacité à comprendre le monde dans lequel nous vivons, mais plutôt en raison de son adéquation « naturelle » à la vision libérale<sup>7</sup>. Derrière l'appareillage mathématique règne une forme moderne d'obscurantisme qui s'accommode de toutes les formes d'aveuglement scientifique, de cynisme et de servilité professionnelle. Pour s'en convaincre, il faut lire le livre de Laurent Cordonnier qui se borne à traduire en termes « littéraires » la vision du monde qui se cache derrière les petits modèles des nouvelles théories du marché du travail<sup>8</sup>. Il est donc possible de marquer des points, de construire des argumentaires qui sont autant d'outils dont peut se servir le mouvement social. C'est ce qui a été plutôt réussi à propos des retraites et il est possible de tirer quelques enseignements de cette expérience.

### Une relative réussite : le débat sur les retraites

Rappelons les faits. Un groupe du commissariat au Plan avait été chargé par Lionel Jospin de faire des propositions sur la réforme des retraites, qui débouchera en 1999 sur le rapport Charpin. En même temps que ce groupe, fonctionnait un contre-groupe de la Fondation Copernic qui disposait, séance après séance, des documents en discussion. Il publie, avant le rapport officiel, son propre diagnostic, dont la presse parlera comme l'anti-rapport Charpin<sup>9</sup>. Ce travail a été tenu à jour et relayé aussi par Attac. Et quand le gouvernement lancera en 2003 son projet de réforme, ce matériel accumulé jouera un rôle non négligeable dans la mobilisation et sans doute aussi dans les prises de position de certaines organisations, comme la FSU. À partir du moment où le

discours catastrophiste du gouvernement présentait la réforme comme inéluctable, le mouvement avait besoin de démonstrations argumentées montrant que d'autres choix étaient possibles. La contre-expertise remplit alors sa mission et fonctionne comme un instrument de légitimation des luttes.

L'analyse des difficultés et des réussites permet de dégager un certain nombre de principes. Le premier est sans doute de tenir les deux bouts de la chaîne. On a vu que la contre-expertise avance sur le fil du rasoir, entre deux écueils symétriques : si elle est trop « scientifique », elle devient inaudible pour le mouvement social et si elle est trop « militante », elle échoue à déconsidérer les affirmations de la science économique officielle. Face à la chaîne de production libérale, il faut donc déployer une chaîne alternative qui fasse le joint entre les deux points d'application de la critique et qui combine les critiques locales et les alternatives globales.

Cela veut dire en pratique que l'efficacité de la contre-expertise passe par l'insertion des chercheurs dans des réseaux capables d'établir les nécessaires médiations avec le mouvement social. On voit alors se dessiner un profil relativement nouveau d'intellectuel engagé dans la contre-expertise, qui est au fond assez contradictoire, parce qu'il se situe à l'intersection de deux champs. Dans le champ économique-académique, il doit se construire une véritable autorité pour ne pas être récusé pour amateurisme et ignorance ; mais ses interventions le conduisent à enfreindre les règles du jeu et il est en permanence exposé au risque d'une relative marginalisation. Dans le champ militant au contraire, il doit renoncer à exercer le pouvoir en tant qu'expert parce que c'est la condition pour que ses contributions alimentent pleinement le mouvement social. La posture est donc instable par nature, mais elle n'est pas pour autant dépourvue de rétributions, d'une autre nature, certes, que celles que procure la soumission.

- 1 Guy Laroque et Bernard Salanié, « Une décomposition du non-emploi », *Économie et statistique* n° 331, 2000. L'ensemble du dossier est en ligne à : <http://ecocritique.free.fr/index.htm#LASALA>.
- 2 Chloé Mirau, "L'affaire Laroque-Salanié" : une controverse avortée en matière d'expertise économique et sociale, *Genèses* n° 49, décembre 2002, <http://hussonet.free.fr/chloe.pdf>.
- 3 Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo, *Que peut-on attendre des CNE et CPE ?* L'ensemble du dossier est en ligne à : <http://hussonet.free.fr/stopcpe.htm#ccc>
- 4 Stephen Bazen et John Martin, « L'incidence du salaire minimum sur les gains et l'emploi en France », *Revue économique de l'OCDE* n° 16, 1991.
- 5 Michel Husson, « Du salaire à l'emploi : une relation complexe », *La Revue de l'IREC* n° 7, 1991.
- 6 Sur cette problématique, voir : Laurent Garrouste, Michel Husson, Claude Jacquin, Henri Wilno, *Supprimer les licenciements*, Syllepse, 2006.
- 7 Michel Husson, « L'économétrie, ou l'idéologie en équations ? », *Actuel Marx*, n° 34, septembre 2003, <http://hussonet.free.fr/ideologi.pdf>.
- 8 Laurent Cordonnier, *Pas de pitié pour les gueux*, Raisons d'agir, 2000.
- 9 Fondation Copernic, *Les Retraites au péril du libéralisme*.